



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an deux mille vingt-cinq le 15 décembre,** le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Dates de convocation :** 2 et 9 décembre 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE.

**Procurations**

M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Dominique PETITJEAN  
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Julie GIRARD  
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX  
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Hélène LEVA  
M. Italo GARD a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE  
M. Jean-Marc LHERMET a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

**Secrétaire de séance** : Madame Rosy CHAMAYOU

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>				
En exercice	:	27	Pour	:	23
Présents	:	16	Contre	:	/
Votants	:	23	Abstention	:	/

### **1.1. AVENANT 02 POUR LE LOT 9 - MARCHE DE L'EXTENSION DU BATIMENT ABC**

**Madame le Maire,**

RAPPELLE que les travaux de l'extension du bâtiment ABC ont débuté en juillet 2024.

EXPLIQUE qu'il convient d'établir un avenant pour le lot n°9 « SERRURERIE » afin de formaliser une plus-value d'un montant total de 32 275,00 € HT correspondant à la fourniture et pose de 4 ensembles vitrés intérieur, au démontage et évacuation des portes existantes et à la fourniture et pose de film dépolis sur vitrage.

PRECISE qu'il s'agit du deuxième avenant modifiant ce lot.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** les dispositions du Code de la commande publique, notamment les articles L2194-1 et R2194-7,

**Vu** la délibération n°2024\_049 du Conseil municipal du 31 mai 2024 attribuant les marchés de travaux pour l'extension de l'espace ABC,

**Considérant** que dans le cadre de l'opération de travaux de l'extension de l'espace ABC, un avenant doit être établi pour le lot n°9 « SERRURERIE », notifié le 03 juillet 2024 à l'entreprise SINFAL,

**Considérant** que cet avenant a pour objet d'opérer une plus-value de 32 275,00 € HT soit 38 730,00 € TTC, correspondant à des travaux modificatifs demandés par la maîtrise d'œuvre et validés par la maîtrise d'ouvrage,

.../....

**Considérant** que selon l'article R. 2194-7 du Code de la commande publique, le marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ne sont pas substantielles,

**Considérant** que les travaux modificatifs sont liés à la défaillance de certains prestataires, qui n'a pas permis un avis favorable à la réception du bâtiment, selon la commission de sécurité,

**Considérant** que ces travaux ne constituent pas une modification substantielle puisqu'ils étaient, du fait de la réglementation en matière de sécurité des établissements recevant du public, nécessairement prévus dès le départ,

**Considérant** que le montant du lot n° 9 s'élève à 81 365,00 € HT soit 97 638,00 € TTC et que le montant de la modification est une plus-value de 32 275,00 € HT soit 58,67% du montant initial du lot et soit 3,83% du montant total du marché,

**Considérant** que le nouveau montant total du marché avec cet avenant est fixé à 113 640,00 € HT, soit 136 368,00 € TTC,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** l'avenant 02 opérant les modifications précitées portant le nouveau montant du lot n°9 à 113 640,00 € HT.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le présent avenant et tout document nécessaire à son exécution.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

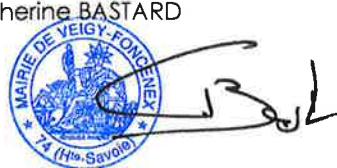
Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 15 décembre 2025

Le Maire – Catherine BASTARD

18 DEC. 2025

18 DEC. 2025



La secrétaire de séance – Rosy CHAMAYOU

